

MÉDIATHÈQUE



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

**DÉCEMBRE
2016**



Jean-Pierre Lhonneur,
Maire de la commune nouvelle *Carentan les Marais*,
Maire délégué de la commune historique *Carentan*.

ÉDITO

Carentan les Marais a bientôt un an et va de nouveau s'agrandir au 1^{er} Janvier 2017 avec l'arrivée de Brévands, Saint-Pellerin et les Veys. Cette évolution de nos limites territoriales n'a pas entraîné de bouleversements majeurs auprès des habitants puisque nous n'avons enregistré aucun écho négatif depuis le 1^{er} janvier. Bien au contraire, les usagers se sont vite habitués au nouveau territoire et ont bénéficié des services des autres communes déléguées. Les investissements prévus dans chaque commune historique ont été réalisés ou sont en cours.

Nous aurons vécu une grande année 2016 sur le plan économique avec la construction de l'usine des Maîtres laitiers et l'extension d'usines agroalimentaires. Les chantiers sont nombreux autour de nous car l'attractivité de notre ville est évidente du fait de sa situation géographique et de son tissu économique. La réservation ou la vente de parcelles dans des lotissements à peine sortis de terre ou encore en cours d'études en est la preuve. Malgré cela, le centre-ville manque encore de vie : on y note trop de logements vacants. Notre volonté est d'y ramener des habitants. C'est bénéfique pour le dynamisme de la cité ainsi que pour les commerçants. Le bel immeuble

en finition place du Valnoble va y contribuer. Deux projets initiés par la Ville et subventionnés par le Département et la Région vont le faire également place de la République et rue du Château. Cette dernière revêt petit à petit grâce à des activités tertiaires ou des bureaux. Même s'il ne s'agit pas d'activités commerciales, c'est beaucoup mieux que des vitrines fermées... Avec le même objectif, le chantier de rénovation des abords de l'église et l'aménagement de parkings autour de l'hôpital va être lancé en début d'année. Cela va entraîner une certaine gêne pendant quelques semaines dans cette partie de la ville très fréquentée en journée du fait de la concentration de tous les services de santé mais l'environnement de l'église Notre-Dame, classée monument historique, en sera nettement amélioré.

Toutes ces actions conjuguées avec plusieurs autres telles que l'optimisation de la signalétique ou des aménagements dans les sens de circulation vont rendre notre ville plus lisible pour les visiteurs et plus agréable pour ses habitants.

Je vous souhaite une bonne lecture et avec quelques semaines d'avance de bonnes fêtes de fin d'année.

Bien à vous,
J.-P. Lhonneur

INFOS PRATIQUES

Carentan les Marais

Les mairies

ANGOVILLE-AU-PLAIN

4 Rue de l'église
☎ 02 33 71 99 58
commune-angoville-au-plain@orange.fr
Le jeudi
de 10h30 à 11h30

CARENTAN (siège social)

Boulevard de Verdun
50500 CARENTAN
☎ 02 33 42 74 00
Fax 02 33 42 74 00
mairie.contact@carentan.fr
www.carentan.fr
du lundi au jeudi
de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 17h45
(sauf 16h45 le vendredi)

HOUESVILLE

12 L'épine
☎ 02 33 42 07 08
mairie.houesville@wanadoo.fr
Le mardi et le jeudi
de 9h à 12h

SAINT-COME-DU-MONT

26 Rue des écoles
☎ 02 33 42 41 87
Fax 02 33 42 30 68
mairie.stcomedumont@wanadoo.fr
Le mardi et le vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

SOMMAIRE

Édito du Maire 2

Environnement 4
Lutte contre le frelon asiatique

Civilité 5
« Je roule comme je veux ! »
Lutte contre le bruit

Travaux 6
Ecole Les Roseaux
Médiathèque

Pour la petite histoire 7
Création de la bibliothèque municipale

Angoville-au-Plain 9

Houesville 10

Saint-Côme-du-Mont 12

Bilan rentrée scolaire 2016/2017 13

Décisions du conseil municipal 17

RSA 19

Etat-Civil - du 1^{er} juillet au 30 sept. 2016 20

Gros plan 22
Haras du Vivier

Triathlon des Marais 24

Rappel des évènements sportifs 2016 25

Mange ta soupe - 8^{ème} couvert

Téléthon 26

Festival les Egaluantes

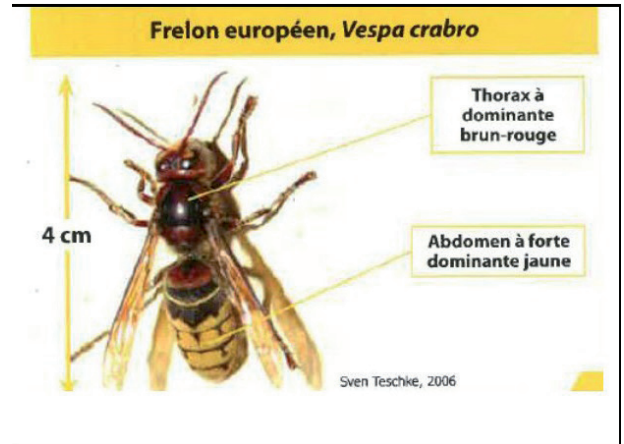
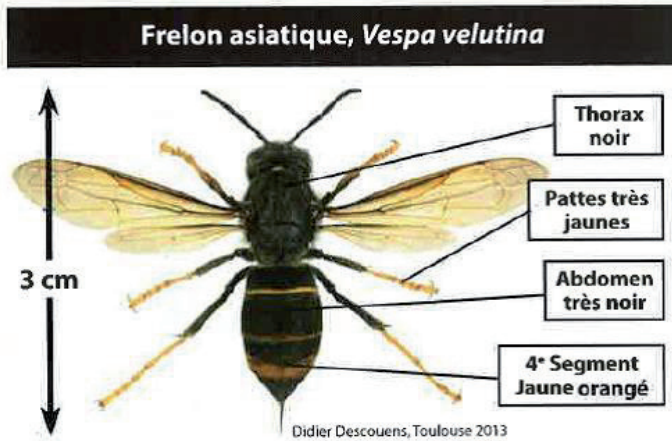
Agenda des manifestations 28

Lutte collective contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique est une espèce invasive, présente dans le département de la Manche depuis 2011. Le nombre d'individus ne cesse d'augmenter. Il est apparu également à Carentan les Marais où des nids ont aussi été découverts ces derniers jours.

Ce frelon est peu agressif lorsqu'il est seul, sa piqûre n'est pas plus dangereuse que celle du frelon européen. Cependant la colonie peut s'avérer dangereuse notamment lors d'attaques collectives pour protéger son nid. Les personnes ou les animaux à proximité pourraient alors être considérés comme une menace.

Comment le reconnaître ?



CE QU'IL FAUT FAIRE

Que faire face à un nid de frelon asiatique ?

Signalez le nid à la Mairie en indiquant vos coordonnées ainsi que la localisation précise du nid.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

Il est inutile de signaler l'observation d'un individu sans en avoir localisé le nid.

Il ne faut pas intervenir soi-même, la destruction du nid doit être réalisée par un professionnel.

Une destruction non appropriée du nid (tir au fusil ou flèche, lance à eau) peut occasionner un risque fort d'attaques collectives de la colonie et/ou la dispersion des frelons et des reines fondatrices qui vont partir recréer d'autres nids à proximité.

Il est également déconseillé d'utiliser des pièges non homologués qui représentent un risque pour la biodiversité en n'étant pas sélectif.

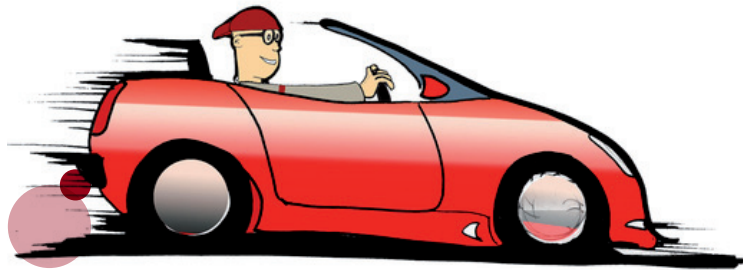
Au printemps chaque reine fondatrice construit seule son nid primaire dans un lieu souvent protégé, dans des arbres à plus de 10 mètres, dans des bâtiments ou dans des haies. Mais le nid pourra être déplacé au cours de la saison.

Le nid principal peut atteindre 1 m de diamètre à l'automne, il a plutôt une forme de poire, avec une petite entrée latérale, contrairement au nid de frelon européen qui possède une large ouverture sur la partie basse du nid et se trouve plutôt dans des cavités d'arbre creux ou du bâti, à une hauteur moindre.

Service Eau et Environnement



« Je roule comme je veux »



Quelle ne fut pas ma surprise, ce beau dimanche d'octobre, d'entendre des pneus crisser et de voir passer devant chez moi une voiture lancée à pleine vitesse et stationner 200 mètres plus loin ! Pour être aussi pressé, je me suis dit que le chauffeur (ou chauffard ?) avait certainement une raison valable. Je m'approche donc du véhicule en question et m'aperçois que le chauffeur allume une cigarette et discute avec un ami ! C'était donc cela ? Il s'est précipité, a fait crisser ses pneus, a été dangereux pour les autres usagers (et lui-même) pour fumer

une cigarette ? Je savais que le tabac rendait dépendant mais pas à ce point. J'interpelle donc ce chauffard, car maintenant c'est le terme qui convient, et lui fais comprendre poliment que son comportement au volant présentait un réel danger, qu'un enfant ou une personne à mobilité réduite pouvait traverser. Je ne m'attendais bien-sûr pas à un mea culpa mais au moins à une prise de conscience qu'il fallait éviter de recommencer. Pour seule réponse, j'ai eu : « Je roule comme je veux ! ».

Nous vivons, il est vrai, dans un pays de liberté. Mais pour vivre cette liberté, il y a également le mot égalité. Egalité devant les droits mais également devant les devoirs. Toute démocratie, pour fonctionner, a besoin de règles qui peuvent parfois nous sembler contraignantes, difficiles à respecter. L'ensemble de ces règles, de ces lois a été voté par les représentants que nous avons élus. On peut raisonnablement dire que nous avons choisi de les adopter et donc de les respecter. Nous avons parlé de liberté, nous avons parlé d'égalité, n'oublions pas la fraternité. Liberté, égalité, fraternité, telle est notre devise, œuvrons pour l'appliquer au quotidien pour mieux vivre ensemble.

Comité Vie quotidienne

Lutte contre le bruit

Pour bien vivre ensemble, respectons ces règlements :

1 - Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, doit en interrompre l'usage **entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés** sauf en cas d'intervention urgente.

2 - Les **travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15 h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.





Le transfert des enfants de l'école maternelle vers l'école élémentaire des Roseaux a nécessité d'importants travaux : aménagement de sanitaires adaptés à l'âge des enfants, création d'une salle pour la garderie maternelle, création d'une salle de restauration, aménagement de deux cours (une maternelle, une élémentaire), construction d'un préau, travaux d'assainissement, agrandissement du parking pour les enseignants et le personnel de l'école...

Le coût des travaux s'élève à 280 000 €. La subvention de l'Etat (72 000 €) et la cession de l'école maternelle centre à la Communauté de Communes (120 000 €, pour y installer le RAM et le centre de loisirs) laissent un solde de 88 000 € pour la Ville.

La Communauté de Communes ayant la compétence de la restauration, c'est elle qui a financé les travaux pour la cantine : 65 184 € subventionnés à hauteur de 20 184 € par l'Etat, soit un solde de 45 000 €.

Médiathèque

Depuis le 19 octobre la médiathèque est ouverte au public.

Aujourd'hui, le magnifique bâtiment du XVIII^{ème} siècle, ancien couvent des Augustines, a conservé son aspect extérieur et accueille une médiathèque ultra moderne dans laquelle on a mis en valeur la charpente refaite de façon traditionnelle. Elle est ouverte au public depuis le 19 octobre.

Lorsqu'Hubert Bouteloup, architecte chargé de cette réalisation, évoque ce chantier, il en rappelle la difficulté. « *La charpente ancienne était très abîmée, avec des bois cassés et vermoulus. La déconstruction a dû être progressive avec un confortement au fur et à mesure des démolitions pour éviter l'effondrement du bâtiment... Nous n'avons gardé que les quatre murs* ».

Le montant des travaux s'élève à 1 241 325 € qui se décompose de la façon suivante :

- démolition, gros œuvre 386 004 €,
- charpente, couverture 183 671 €,
- travaux intérieurs (menuiseries, chauffage, électricité, revêtements...) 671 418 €.

Les différentes subventions (Etat, Région, Conseil Départemental, FCTVA) laissent un coût de 503 491 € pour la collectivité.

L'achat du mobilier, du matériel informatique et de nouvelles collections s'élève à 270 000 €. Il a été subventionné à hauteur de 158 000 € par la DRAC, le Département et la FCTVA. Le solde est donc de 112 000 € pour la Ville.



Les nouveaux horaires d'ouverture de la médiathèque

Lundi : 10h – 13h

Mardi : 15h – 18h

Mercredi : 10h – 19h

Jeudi : jour de fermeture

Vendredi : 15h – 18h

Samedi : 10h – 15h

Petite Histoire

La création de la bibliothèque municipale

UN GÉNÉREUX DONATEUR : LOUIS HAMELIN

Tout commence en 1871, lorsque Louis Hamelin prend sa retraite de professeur à 57 ans et revient s'installer dans sa ville natale de Carentan.

Bibliophile, professeur de littérature à Paris, il a durant toute sa carrière parisienne, constitué une bibliothèque personnelle de près de 30 000 ouvrages. Trois wagons de train furent nécessaires pour le transport de ces livres. A son arrivée à Carentan, il fait don d'une très grande partie de sa collection, dont certains livres sont des éditions rares et précieuses, à la ville de Carentan pour la création d'une bibliothèque.

Un tel don n'est pas évident à gérer pour la municipalité de l'époque qui ne dispose pas de salles adéquates pour entreposer les ouvrages. Les livres seront stockés pendant quelques semaines sous une galerie qui existait dans la rue du Quartier (actuelle mairie) et sous les Porches, Place de la République. Puis, tous ces livres furent regroupés dans une des pièces de l'aile gauche de la mairie, dans des conditions peu favorables à la conservation. Ils y restèrent 14 ans (1871-1885).

En 1884, le Conseil Municipal décide d'un budget pour l'installation de la bibliothèque. Elle sera installée dans les anciens dortoirs de l'école primaire communale, dans

l'aile gauche de la mairie. Dès le début de 1885, les ouvriers nettoient les deux pièces qui accueilleront la bibliothèque, font des travaux de peinture et d'aménagement et posent les 301 étagères nécessaires au rangement des ouvrages. L'escalier est nettoyé et renforcé, un pavage en brique est posé devant la porte pour rendre l'accès plus agréable. Les 12 m³ de livres forment toujours deux tas. Lorsque vint le moment de les sortir, les ouvriers trouvèrent des livres pourris, effeuillés, détériorés.

- Relier certains livres abimés;
- Rédiger un règlement intérieur et imprimer des extraits;
- Mettre en place un système de prêt basé sur un livre à souche et un tampon dateur, dont voici en détail le fonctionnement :

« La fiche à détacher portant la date du prêt, le nom de l'emprunteur, la désignation de l'ouvrage et son volume, son numéro, celui de la travée et celui de l'étagère, sera remise à la place du volume sorti. Outre les mêmes indications, la souche portera la signature de l'emprunteur. Pour constater la rentrée, la fiche sera reprise et après apposition du timbre à date sur la souche et sur la fiche, elle pourra être emportée par l'emprunteur auquel elle servira de reçu. »



Cour du quartier

Un tri fut fait et les ouvrages hors d'état d'être conservés durent être brûlés. Il est alors facile d'imaginer la difficulté de l'étape suivante avant de ranger les livres sur les étagères : rapprocher les différents volumes d'un même ouvrage (très fréquent à cette époque) dont certaines parties manquaient, classer par langues, par sujets...

D'autres tâches restaient à accomplir avant d'ouvrir la bibliothèque aux Carentanais :

- Inscrire dans un catalogue tous les livres que contient la bibliothèque;

Et la première séance de prêt eu lieu le dimanche 6 février 1887.

Le 8 mars 1887, soit un mois après la première ouverture, on compte 105 prêts par séance.

En 1890, plusieurs lecteurs manifestent le souhait de lire des auteurs contemporains. Il est donc décidé que la bibliothèque consacra chaque année une partie de son budget à l'achat de nouveaux ouvrages.

Isabelle LEEMAN

Petite Histoire

La création de la bibliothèque municipale (suite)

QUI ÉTAIT LOUIS HAMELIN ?

Qui était Louis Hamelin, le bienfaiteur de la bibliothèque de Carentan ?

Louis Pierre Clément Hamelin est né le 4 mars 1814 à Carentan. Il est le fils de Pierre Nicolas Hamelin, marchand mercier, né à Saint-Hilaire-Petitville, et de Anne Hue.

Bibliophile et professeur de littérature à Paris, il profite de sa carrière pour constituer une bibliothèque d'environ 30 000 livres.

Il épousa à Paris, le 6 avril 1843, Augustine Noémie Caumartin. Ils vivront au 32 de la rue de Morny (actuellement rue Pierre Charron et de la Boétie). De cette union naîtront deux enfants, Louise en 1843 ou 1844 et Alfred en 1848. Augustine décède en 1869.

En 1871, après la guerre de 1870-1871, il prend sa retraite à l'âge de 57 ans et revient à Carentan où il sera Juge de Paix jusqu'à son décès.

En 1878, il épouse en deuxième noce Honorine Pélagie Dussaux, propriétaire, née à Sainte-Marie-du-Mont, elle-même veuve de Pierre Victor Esnault, cultivateur décédé à Angoville-au-Plain. Ils éliront domicile rue du château à Carentan.

Le 20 novembre 1884, Louis Hamelin décèdera à l'âge de 70 ans en son domicile.

Bibliographie réalisée à partir d'éléments d'acte de l'état-civil et d'un rapport fait par M. Créances (premier bibliothécaire).



LES BIBLIOTHÉCAIRES

M. Créances : officiellement nommé le 12 mai 1886, directeur de l'Ecole Primaire annexée au Collège, licencié ès-sciences.

M. Bertrand : ancien directeur de l'Ecole Mutuelle, officier d'académie, prendra ses fonctions en octobre 1887.

M. Turgot : professeur à l'école primaire supérieure, entrera en fonction en mai 1894.

Mlle Fortin : enseignante à l'école privée Notre-Dame, devient bibliothécaire en 1949 (50 inscrits à cette époque). Elle est aidée par Mme Perez, bénévole.

M. Lemoing : ancien percepteur, prend ses fonctions en 1979. Vers 1987, il sera aidé par Mlle Truffaut.

Mme Paumet : documentaliste arrive en décembre 1989. Elle est aidée de Mlle Truffaut.

Mme Bach Thai : arrive en décembre 1994. Elle est alors aidée de Mlle Truffaut, bénévole.

En 2008, Mme Isabelle Leeman est recrutée pour la seconder.

Angoville-au-Plain

Evènements du 1^{er} juillet au 30 septembre 2016

19 juillet 2016 : Passage de la bibliothèque de rue.

17 septembre 2016 : visite de l'église dans le cadre des journées européennes du patrimoine (cf. 3 photos).

4 Seniors de la commune déléguée d'Angoville-au-Plain ont participé au goûter d'automne du comité Seniors.

Travaux exécutés :

- deux aires de croisement rue de l'église



Photos prises lors des journées européennes du patrimoine



Commune Nouvelle depuis le 1^{er} janvier 2016

Le site Internet de Carentan les Marais existe et peut être consulté, une actualisation incluant les communes historiques est en cours.

Voici bientôt une année de vie en commun, les objectifs ont été atteints concernant l'osmose des services administratifs et financiers qui nécessitent encore de petites améliorations et un peu de temps pour obtenir un fonctionnement homogène.

Si ce résultat a été obtenu si rapidement, il est dû en partie à la volonté des élus des diverses communes historiques mais aussi et surtout aux employés municipaux de toutes les communes et de tous les services qui ont fait en sorte de permettre une continuité du travail malgré les évolutions de leur nouvel environnement et parfois de leurs nouvelles fonctions.

OÙ EN SONT LES TRAVAUX PRÉVUS AU BUDGET 2016 ?

Supervisés par les Services Techniques de Carentan les Marais

-**Busage** du fossé route de la Croix Pan sur 180 mètres (amélioration sécurité routière), **terminé.**



-**Drainage** autour de l'église pour limiter les infiltrations et assainir le gros œuvre des dégradations liées à l'humidité, **terminé.**



-Travaux préparatoires du **nouveau cimetière**, arrachage de la haie existante, réfection et création des accès, **terminé.**



- **Débernage** des chemins de terre (amélioration évacuation des eaux de pluie et bande de roulement) **terminé.**



-Demande de mise en place d'un second point d'eau dans la partie nouvelle du cimetière, **prévue en 2017.**

-**Echange du chauffage** au fuel de la salle des fêtes par des radiateurs électriques, **terminé.**

-**Echange de 2 moteurs** des cloches de l'Eglise, **terminé.**

-**Réparation du parc** de contention dans le marais du Pommier, renforcement de la clôture le long de la ligne SNCF et encerclement de l'abreuvoir, **terminé.**

-**Voirie**, réfection revêtement de la route partant du carrefour des Quesnils jusqu'au Boujamat par la Communauté de Communes, **terminé.**

TOUTES LES PRÉVISIONS DE TRAVAUX POUR 2016 ONT ÉTÉ RÉALISÉES

TRAVAUX À L'ÉTUDE ET ENVISAGÉS AU BUDGET 2017

Église : réfection des plâtres et peintures intérieures et mise aux normes du réseau électrique.

Marais : pose de barrières aux entrées du marais des Mottes et de l'Ecluse, remise en état du marais du Pommier après la saison 2016.

Cimetière : pose d'un portail sur l'entrée principale et mise en place d'un second point d'eau dans la partie nouvelle du cimetière.

Habitations : travaux d'étanchéité extérieure du pignon du 16.

Incendie : remise en état de la borne incendie de la Croix Pan

Electrification : étude sur la faisabilité de l'enfouissement des lignes électriques du centre bourg. (Eglise)

Voirie : étude de pose de ralentisseurs sur la route de la Croix Pan – l'Eglise (zone la Pierre).



Saint-Gilles : la fête patronale a été célébrée le 4 septembre 2016 à 10 h 30 en l'église de Houesville, elle fut suivie du repas des Aînés. Plus de 45 personnes étaient présentes à ce déjeuner très convivial.

Ordures Ménagères : Le ramassage s'effectue le mardi matin ou le vendredi matin si le mardi est un jour férié.

Il est rappelé que le tri sélectif est en vigueur dans la commune et que des containers spécialisés sont à disposition au niveau de l'atelier municipal.

Les poubelles et containers individuels doivent être ramassés après le passage des éboueurs, il est à noter que certains riverains ont effectué une demande de mise en place d'un container collectif pour le ramassage hebdomadaire des ordures ménagères, les personnes intéressées par ce système sont priées de s'adresser à la mairie de Houesville.

Les encombrants sont **impérativement** à déposer directement à la déchetterie **par leur propriétaire**.

Animaux en divagation : les propriétaires sont responsables des dommages causés par leurs animaux et sont passibles d'amendes.

Illuminations de Noël : la pose des illuminations sera effectuée vers la mi décembre.

Commémorations :

- Cérémonie du 11 novembre à 11 heures au monument aux morts.
- Cérémonie du 5 décembre (fin de la Guerre d'Algérie) à 11 heures au monument aux morts.

RUBRIQUE "LE SAVIEZ-VOUS ?"

Les Sauvaginiers des marais du Cotentin et du Bessin :
(article de Monsieur Dablin Pascal)

- Assemblée Générale courant mai/juin 2017

L'association des Sauvaginiers des Marais du Cotentin et du Bessin créée en 2003 a son siège à la mairie de Carentan les Marais. Elle a pour objet la défense des chasses traditionnelles au sein des marais du Cotentin et du Bessin.

Elle est auprès des jeunes et des non chasseurs, un relais d'information et d'apprentissage des méthodes de chasse au gibier d'eau.

Elle participe à toutes les études pour favoriser la connaissance sur les oiseaux migrateurs. Si vous aussi vous souhaitez participer à ces études ou simplement nous rencontrer pour échanger des idées, nous tenons une permanence le premier samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00, salle de l'avenir joyeux à Saint-Hilaire-Petitville.



Pour nous joindre : ASM CB BP 345 50500 Carentan les Marais - tél. 06 69 46 98 98

mail : association.sauvaginiers@gmail.com

REPAS DES AINES

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu le 2 octobre 2016. Mr VALOGNES, traiteur à Isigny-Sur-Mer, nous avait préparé un menu haut de gamme qui fut très apprécié par toute l'assemblée. Comme les années précédentes, Mme HAUPAIS et sa fille ainsi que Mme LELANCHON ont participé au service. Le repas était animé par Mme Delphine HEBERT qui a fait chanter toute l'assemblée au son de l'accordéon et quelques aînés en ont profité pour faire quelques pas de danse.

Nous avons eu le plaisir, avec les membres du conseil de notre commune déléguée, d'accueillir 44 personnes ainsi que notre doyen le père Pascal



Cette année encore la doyenne a poussé la chansonnette !

LANGÉARD. Autour du Maire étaient présents les doyens du jour, Mme DIEUDONNE Geneviève (94 ans-doyenne de la commune) et Mr HEBERT William (89 ans). Mr LHONNEUR Jean-Pierre, Maire de la commune de Carentan les Marais, est venu saluer nos aînés à l'apéritif, ce qui fut très apprécié. L'ambiance était tellement agréable que l'après-midi était déjà bien avancé quand nous nous sommes quittés.



A noter

Pour les enfants âgés de 2 à 10 ans, le **goûter de Noël** aura lieu cette année le 11/12/2016 à partir de 14h30, spectacle à 15h suivi du goûter en attendant l'arrivée du Père-Noël. Chaque enfant recevra une invitation.

A compter du 10/12/16 la boîte à lettres du Père-Noël sera à votre disposition comme les années précédentes sur la place de la commune et pas d'inquiétude, il vous répondra.

Pour les aînés de plus de 75 ans, le colis de Noël vous sera distribué par les mêmes personnes que les années précédentes (anciens membres du CCAS).

Bilan Rentrée scolaire 2016-2017

Le transfert des enfants de l'école Maternelle Centre vers l'école élémentaire des Roseaux a été l'évènement marquant de cette rentrée scolaire.

2 375 élèves ont repris le chemin de l'école à Carentan les Marais (2 397 en 2015).

Le lycée Sivard de Beaulieu connaît une hausse de ses effectifs pour la deuxième année consécutive alors que le collège Gambetta enregistre une baisse relativement importante. A l'Institution Notre Dame, les effectifs sont globalement à la hausse.

Une nouvelle Principale, Madame Anne Beauchamp, est arrivée au Collège Gambetta pour remplacer Monsieur Marie.

Annie-France FOSSARD, 1^{ère} Adjointe,
En charge des Affaires scolaires



Ecole Les Roseaux

Pour cette rentrée scolaire, les classes maternelles ont rejoint le site des classes élémentaires, 7 rue de Pontaumont.

D'importants travaux ont été réalisés pendant l'été afin de permettre l'arrivée des 4 classes maternelles :

- Modifications des sanitaires;
- Réagencement des classes avec travaux de peinture pour 4 classes;
- Création d'une garderie maternelle;
- Création d'un réfectoire maternelle;
- Réaménagement des cours de récréation;
- Création d'un préau;
- Agrandissement du parking du personnel;
- etc...

Ce déménagement a été l'aboutissement d'une concertation étroite entre les différents partenaires (mairie-école-entreprises-personnel communal-représentants de parents d'élèves) : les demandes ou propositions ont été entendues et réalisées dès lors qu'elles étaient possibles.

Malgré quelques imprévus inévitables au cours des travaux,

et grâce à l'investissement des différents personnels, l'école était prête pour accueillir les 273 élèves le jour de la rentrée, à la plus grande satisfaction de tous.

Le 20 septembre, les familles ont été invitées à une soirée de découverte des locaux transformés, avant de se retrouver autour d'un buffet de bienvenue.

De nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe :

Mme Le Marchand a été nommée sur un poste de remplaçant.

Mmes Le Guern, Ratel, David et Boulland interviennent pour des compléments de temps partiels.

Mr Auffret intervient auprès des enfants du voyage, qui nous rejoignent à différentes périodes de l'année.

Rappel des horaires de l'école:

Matins : 8h45-11h45 du lundi au vendredi

Après-midis : 13h30-16h30 lundi et jeudi;

15h-16h30 le mardi;

13h30-15h le vendredi (les après-midis du mardi et du vendredi sont allégés : des TAP sont proposés aux familles)

Christelle FOSSEY, Directrice

Ecole Les Hauts-Champs

L'école primaire les Hauts-Champs accueille cette année 158 élèves, répartis dans 7 classes :

61 élèves dans les classes maternelles et 97 dans les classes élémentaires.

Concernant l'équipe pédagogique, on note l'arrivée de trois nouvelles enseignantes :

- Mme Chapron, en Moyenne Section

- Mme Le Ricque, en CE1/CE2

- Mme Frémy, qui complète des temps partiels en Grande Section, CE2/CM1 et assure la

décharge de direction en CP/CE1

Mmes Chorin, Couppey, Huet et Roussel sont en charge respectivement des classes de Petite Section, Moyenne Section, CE2/CM1 et CM2.

Mme Hébert enseigne en CP/CE1 et assure la direction de l'école.

L'école bénéficie toujours d'un maître en plus, Mme Boutier, à mi-temps avec l'école des Roseaux, ce qui permet de favoriser le travail en petits groupes de besoin.

De nombreux projets sont envisagés : cycle natation, rencontres sportives, ateliers au pavillon des énergies, concert au théâtre la Renaissance de Mondeville, spectacle musical au Vox à Cherbourg, séjour avec nuitée en Bretagne ...

Informations pratiques :

La directrice est déchargée le jeudi.

N° de téléphone :

Maternelle : 02 33 42 11 56

Elémentaire : 02 33 42 03 15

Collège Gambetta

Effectifs avec une légère diminution :

387 élèves répartis en 16 classes + une classe ULIS TFC (unité locale d'inclusion scolaire pour des enfants présentant des troubles des fonctions cognitives)

4 classes de 6^{ème} = 80

4 classes de 5^{ème} = 90

4 classes de 4^{ème} = 107

4 classes de 3^{ème} = 97

ULIS = 13

Un internat avec 19 élèves : 7 filles et 12 garçons de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Résultats :

DNB session 2016 : 74.22 % de réussite avec 37 mentions soit 51 % des élèves reçus. 10 mentions Très Bien ; 8 mentions Bien, 19 mentions Assez Bien

CFG 100 % de réussite

Orientation post 3^{ème} en juin 2016 :

53 % en seconde générale et technologique

29% en seconde professionnelle voie scolaire

14 % en apprentissage

Nouveaux personnels :

Principale Mme Beauchamp, vient d'Avranches et remplace M. Marie.

Agent comptable-gestionnaire Mme Rigo, vient de Tahiti et remplace Mme Huet.

Conseiller principal d'éducation M. Buisson vient de Caen et remplace Mme Pontoiseau.

Une secrétaire d'intendance Mme Ernouf qui vient de Valognes et remplace Me Mersch.

Professeur d'allemand stagiaire M. Simon.

Professeur de Sciences de la vie et de la terre Mme Pasquier sur un complément de service.

La rentrée 2016 a été marquée par la mise en place de la **réforme du collège** préparée au cours de l'année scolaire 2015/2016. De l'aide personnalisée (AP) pour tous les élèves et des Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) pour les élèves du cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}). L'apprentissage d'une seconde langue vivante (LV2) dès la 5^{ème} avec le choix entre allemand, espagnol, italien.

De nombreux **projets** vont se réaliser au cours de l'année 2016/2017

- Séjour culturel en Italie pour les latinistes;
- Séjour linguistique en Espagne 4^{ème} et 3^{ème};
- Accueil des correspondants allemands;
- Séjour d'intégration des 6^{ème} à Utah-Beach;
- Découverte de la baie du Mont-Saint-Michel (5^{ème});
- Découverte du port du Havre (4^{ème});
- Atelier scientifique et robotique;
- Découverte et pratique des arts du cirque (pour les internes);
- Sorties théâtre et cinéma.

Les usagers peuvent trouver toutes les informations sur le site du collège : <http://collegegambettacarentan.etab.ac-caen.fr/> et sur la page facebook de l'établissement

**La Principale,
Anne Beauchamp**

Lycée Sivard de Beaulieu

Le lycée Sivard de Beaulieu accueille cette année 493 élèves (319 filles et 174 garçons, 154 externes, 339 demi-pensionnaires) regroupés de la façon suivante

- 170 élèves de secondes générales et technologiques (5 classes),
- 130 élèves de premières générales et technologiques (23 élèves en L, 42 élèves en ES, 37 élèves en S et 29 en STMG),
- 133 élèves en terminales générales et technologiques (24 élèves en L, 33 en ES, 46 en S et 30 en STMG),
- 61 étudiants : 27 étudiants en première année et 34 en deuxième année préparant le BTS « assistant de gestion PME-PMI ».

C'est une hausse progressive du nombre d'élèves que l'on constate depuis deux ans, en particulier sur le niveau des classes de seconde.

Le personnel du lycée se compose de 42 enseignants, 5 assistants d'éducation, 3 auxiliaires de vie scolaire, 1 conseiller principal d'éducation, 1 infirmière, 5 adjoints techniques, 2 techniciens de laboratoire, 1 ouvrier polyvalent, 1,5 adjoints administratifs, 1 adjointe-gestionnaire et 2 personnels de direction. A cette liste il faut ajouter une conseillère d'orientation psychologue et un assistant social

Le lycée est toujours aussi fortement engagé pour la réussite de chaque élève et met tout en œuvre pour permettre

à chaque lycéen de s'orienter avec succès vers l'enseignement supérieur.

Les résultats aux examens sont toujours aussi bons pour la session de juin 2016 :

- 19 élèves se sont présentés au bac en série L (littéraire), 18 élèves l'ont obtenu soit 94.74 % de réussite, 13 avec mention dont 2 mentions TB;
- 37 élèves se sont présentés au bac en série ES (Economique et Social), 34 élèves l'ont obtenu soit 91.89 % de réussite, 14 avec mention dont 3 mentions TB;
- 44 élèves se sont présentés au bac S (Scientifique), 40 élèves l'ont obtenu soit 90.91 % de réussite, 21 avec mention dont 5 mentions TB;
- 42 élèves se sont présentés au bac Technologique STMG (Sciences et Techniques du Management et de la Gestion), 39 élèves l'ont obtenu soit 92.86 % de réussite, 17 avec mention.
- 29 élèves se sont présentés au BTS Assistant de Gestion PME et les 23 admis représentent 79.31 % de réussite.

Afin de promouvoir une plus grande ouverture de nos jeunes sur l'europe et le monde, le lycée met en place cette année scolaire des séjours pédagogiques et culturels :

- Séjour d'une semaine en octobre 2016 à Bruxelles et Amsterdam pour les élèves de Terminale STMG et Terminales Littéraires.
- Nous accueillerons nos correspondants de Sicile en

décembre et les lycéens pratiquant l'italien se rendront sur l'île à la fin du mois de mars.

- Les élèves de Terminale ES et leurs professeurs construisent un projet autour du prix Bayeux des correspondants de guerre.

D'autres activités extérieures sont en cours de construction sur des thèmes aussi divers que la justice (tribunal de Coutances), la citoyenneté (Mémorial de Caen), l'économie (M.I.N Rungis).

Parallèlement à ces projets, le lycée organise comme tous les ans pour tous les élèves de première et de seconde générale et technologiques des sorties au théâtre soit à Saint-Lô, Cherbourg, Hérouville-Saint-Clair ou autres salles locales en fonction de la programmation.

D'autres projets verront le jour en cours d'année, l'établissement étant ouvert à l'épanouissement de tous les talents.

A l'initiative de la Mairie et en partenariat avec la Région Normandie et le GIP (cuisine centrale), un projet construit conjointement a permis de revisiter les procédures pour la préparation des repas au restaurant municipal. Le lycée et plus particulièrement les élèves ont été associés à travers une commission des menus et c'est un service de qualité que les élèves ont pu découvrir en ce début d'année. L'enthousiasme est au rendez-vous-même dans l'assiette !



Institution Notre-Dame (Ecole, collège et lycée pro)

L'Institution accueille 1 064 élèves sur 3 sites, sous la Direction de Madame Jaffré-Branthonne, avec Monsieur POINCHEVAL à la Direction de l'Ecole, Madame GUNS Adjointe au LP et Monsieur MARIE CPE au collège.

L'Institution Notre-Dame, c'est 90 personnes, 67 enseignants et plus d'une vingtaine de personnel OGEC, plus de 700 repas servis chaque jour.

Ecole Maternelle et Élémentaire

L'école Notre-Dame accueille cette année 379 élèves : 129 en maternelle (4 classes), 250 en élémentaire (10 classes) et 30 dans la classe Antenne Scolaire Mobile (ASM) destinée aux gens du voyage qui vivent en roulotte.

Les classes de CE2 ont pour projet de partir en classe découverte. Une sortie pédagogique par trimestre est prévue pour les autres classes.

La toiture du bâtiment central a été remplacée, côté cour des classes primaires, deux salles de classes ont été réhabilitées. Les classes de maternelle ont été équipées de PC et vidéoprojecteurs.

Collège

Le collège accueille 565 élèves répartis sur 21 classes, dont une 3^{ème} Préparatoire aux Formations Professionnelles -PREPA PRO-. C'est un collège d'enseignement général prenant en compte chaque élève avec ses difficultés et ses compétences.

Il propose :

- L'option football en 6^{ème} et 5^{ème} ;
- La deuxième langue vivante dès la classe de 5^{ème} ;
- Un parcours européen en 4^{ème} et 3^{ème} ;
- Des séjours linguistiques et culturels -Irlande, Angleterre- pour les 4^{èmes} et 3^{èmes} ;
- Des Activités Physiques de Pleine Nature pour les 5^{èmes}, un séjour à la montagne pour les 6^{ème} ;
- De nombreuses activités péri-éducatives -club d'échecs, chorale -groupe vocal-, jardin pédagogique, loisirs créatifs, club aéronautique -BIA-, théâtre... ;
- Des propositions de Temps Forts Diocésains, de temps

de culture chrétienne et de catéchèse aux familles qui le souhaitent.

Résultats DNB 2016 : 94.4 % de réussite en série « collège » avec 14 Mentions TB, 31 Mentions B, 33 Mentions AB et 100 % de réussite en série « professionnelle » avec 7 mentions B et 12 mentions AB.

Des travaux se poursuivent avec la rénovation de salles de classes.

Lycée Professionnel

Le LP accueille 120 élèves. 2 sections de BACCALAUREATS PROFESSIONNELS : BAC PRO ASSP -Accompagnement, Soins et Services à la Personne (en structure)- et BAC PRO LOGISTIQUE.

Un partenariat toujours très actif avec les entreprises locales.

Résultats : Certification BEP, 100 % de réussite et 84.6 % de réussite en BAC PRO LOGISTIQUE (avec 4 Mention B et 3 Mentions AB).

Certification BEP, 100 % de réussite et 100 % également de réussite pour le BAC PRO ASSP (avec 3 Mentions TB, 11 Mentions B et 13 AB).



Décisions du Conseil Municipal

Réunion du 23 juin 2016

Création d'une nouvelle commune nouvelle

Monsieur le Maire indique que lors de la réunion de travail du 15 mars 2016, le conseil municipal a étudié la possibilité d'un élargissement du périmètre de la commune de Carentan les Marais à trois nouvelles communes, à savoir Brevands, Les Veys et Saint-Pellerin. Il précise que les trois communes précitées ont délibéré favorablement sur leur volonté de rejoindre la commune de Carentan les Marais.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide la création de la Commune Nouvelle dont le périmètre est formé par les communes d'Angoville-au-Plain, Brevands, Carentan, Houesville, Les Veys, Saint-Côme-du-Mont et Saint-Pellerin. (Population totale INSEE au 1^{er} janvier 2016 de 8 464 habitants).

- fixe le siège de la commune nouvelle à la Mairie de Carentan

- décide que la création soit effective à compter du 1^{er} janvier 2017

- dénomme la Commune nouvelle : « Carentan les Marais »

- fixe la composition du Conseil de la Commune Nouvelle à la totalité des conseillers Municipaux des communes précitées jusqu'au prochain renouvellement général des Conseils Municipaux

- décide que tous les budgets annexes des Communes concernées soient repris par la Commune Nouvelle

- désigne le Trésorier de Carentan les Marais en qualité de comptable assignataire de la Commune Nouvelle

- désigne Monsieur Jean-Pierre Lhonneur, Maire de Carentan les Marais, en qualité de responsable des mesures conservatoires et urgentes de la Commune Nouvelle entre la date de la création susvisée et l'élection du Maire et des Adjointes de la Commune Nouvelle.

SMPEP de L'ISTHME de COTENTIN : adhésion du SIAEP de Montebourg

Le syndicat mixte de production d'eau potable (SMPEP) a pour membres le SIAEP du Bauptois, le SIAEP d'Auvers-Méautis, le SIAEP de Sainte-Marie-du-Mont, la commune de Carentan les Marais. Afin de garantir la sécurisation de l'alimentation en eau potable, de garder la maîtrise de cette compétence et de maintenir le faible coût de production mis à la charge des usagers, il paraît nécessaire de garantir l'existence de l'Isthme du Cotentin. Pour ce faire, Monsieur le Maire propose d'intégrer un nouveau membre désireux de rejoindre le syndicat, à savoir le SIAEP de Montebourg. Sur ce rapport, le Conseil Municipal autorise l'adhésion du SIAEP de Montebourg au sein du syndicat mixte de production d'eau potable de l'Isthme du Cotentin et autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Proposition de modification des statuts de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin.

Par délibération du 17 mars 2016, le Conseil Communautaire a autorisé le Président de la Communauté de Communes à saisir les communes membres de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin afin qu'elles se prononcent sur le retrait de la compétence « Bibliothèques, médiathèques du territoire » (Fonctionnement et investissement), considérant que la commune est la collectivité la plus appropriée pour exercer une gestion efficiente de cette compétence. Sur ce rapport, le Conseil Municipal approuve le retrait de cette compétence des statuts de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin.

Convention de partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Manche

Par l'intermédiaire de la bibliothèque départementale de la Manche (BDM), le Conseil Départemental peut

apporter son soutien aux communes de moins de 10 000 habitants qui le demandent pour le développement de la lecture publique. A ce titre, la BDM assure un rôle de conseil à l'activité des bibliothèques par des actions de formation, par l'accompagnement des actions de valorisation du livre et autre support, par une offre de prêt de documents régulièrement renouvelés et par la mise à disposition de ressources en ligne. L'accès aux ressources de la BDM fait l'objet d'une participation financière de la commune de 0,05 € par habitant et impose à la commune le respect de certains seuils (surface par habitant, budget d'achat de documents...). Sur ce rapport et avis favorable de la commission des finances, le conseil municipal approuve à l'unanimité le partenariat avec le Conseil Départemental par l'intermédiaire de la BDM.

Taxe d'Habitation - Fixation des abattements.

Après avis favorable de la commission des finances, le Conseil Municipal confirme la suppression de l'abattement général à la base appliquée sur la commune déléguée de Saint-Côme-du-Mont avec une application immédiate, fixe les abattements pour charges de famille au niveau des abattements de droit commun avec une application à compter de l'année 2017 soit :

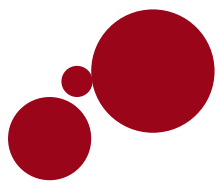
- Pour chacune des deux premières personnes à charge : 10 %

- Pour les personnes à charge suivantes : 15 %

Taxe sur le foncier bâti - Exonérations facultatives.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les établissements qu'elles ont créés ou repris à une entreprise en difficulté :

- les entreprises exonérées en application de l'article 44 sexies du code général des impôts pour une durée de 2 ans;



Décisions du Co

-les entreprises exonérées en application de l'article 44 quinquies du code général des impôts pour une durée de 2 ans.

Taxe sur le foncier non bâti – Dégrèvement accordé aux jeunes agriculteurs.

Le Conseil Municipal décide d'accorder le dégrèvement de 50 % de la taxe foncière sur les propriétés non bâties afférentes aux parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier de l'année suivant celle de leur installation.

Lotissement Clos Bataille 2

Monsieur le Maire indique que le permis d'aménager pour le lotissement « Le Clos Bataille 2 », en prolongement du « Clos Bataille 1 » a été délivré le 23 mai 2016. Ce lotissement comprend 33 lots et 2 macro-lots pour une surface allant de 300 à 700 m².

Cession de l'ancien logement du Directeur Général des Services, sis 7bis Boulevard de Verdun.

Le Conseil Municipal décide de la cession de ce bien au prix de 140 000 € net vendeur et autorise le maire à signer l'acte authentique à intervenir constatant le transfert de propriété.

Acquisition d'un immeuble.

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de l'immeuble, sis 1 rue du Château, cadastré commune de Carentan section AC n° 180. L'acquisition se ferait au prix de 70 000 €.

Garantie d'emprunt souscrit par L'OGEC

Par délibération du 12 février 2013, le Conseil Municipal avait décidé d'accorder à l'Organisme de Gestion des Etablissements Catholiques d'enseignement dénommé « OGEC Notre-Dame de Carentan » la garantie de la Commune pour un emprunt de 700 000 € pour une durée de 15 ans au taux de 3 %. L'OGEC a décidé de renégocier le taux précité. Le Conseil Municipal accorde, à l'unanimité la garantie communale à 100 % (prêt de

581 000 € à un taux fixe de 1,08 %) et autorise le Maire à signer l'avenant à la convention conclue avec L'OGEC.

Garantie d'emprunt à contracter par la société Parthélios pour le financement de travaux de réhabilitation de 49 logements, situés rue de Pontaumont.

Le Conseil Municipal accorde la garantie communale à 100 % à la société Parthélios pour un prêt de 617 000 € (durée 15 ans, taux : 1,35 %) destiné à des travaux de réhabilitation (isolation par l'extérieur, isolation de planchers et remplacement des VMC).

Projet de logement rue Giesnard - Proposition Manche Habitat.

M. Lemaitre, adjoint, informe que le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement a retenu au titre de la programmation du financement du logement social 2016 la construction de 3 ou 4 logements locatifs sociaux sur le territoire de Carentan les Marais par l'Office public HLM Manche Habitat. Sur ce rapport, le Conseil Municipal valide le principe de la réalisation de ce programme de logements locatifs sociaux.

Approbation du PAVE

M. Grawitz, adjoint, rappelle que la loi du 11 février 2005 impose aux communes de réaliser un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics. Les élus qui ont pris connaissance du rapport du diagnostic des voiries ainsi que du plan de mise en accessibilité des voiries et espaces piétonniers, approuvent le PAVE et son échéancier de réalisation.

Aménagement des abords de l'Eglise – Demande de subvention dans le cadre des Crédits Territoriaux Région.

Monsieur le Maire rappelle qu'une étude est en cours pour le réaménagement des abords de l'église, du pôle de santé et de la résidence Seniors afin de faciliter les cheminements de toute sorte, d'organiser et d'optimiser le stationnement pour rendre le cœur de la ville attractif. Il précise que la subvention de 336 750 € au titre du fond d'aide à l'investissement a été obtenue

grâce au passage en commune nouvelle. Le Conseil Municipal approuve le nouveau plan de financement et autorise le Maire à solliciter auprès de la Région la subvention au titre de la politique territoriale régionale.

Convention délégation de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des giratoires rue de Blactot et rue de Pommenauque.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer avec le Conseil Départemental la convention d'assistance technique et de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des deux giratoires.

Convention pour l'installation d'un point de mutualisation pour le déploiement FTTH (Fiber To The Home – Fibre à domicile).

Manche Numérique sollicite la ville afin de pouvoir occuper une partie du domaine privé pour y installer des locaux techniques préfabriqués pour le déploiement du FTTH. Le Conseil Municipal autorise l'installation de locaux techniques sur le domaine de la commune, Boulevard de Verdun (AE n°256) et rue Gambetta (AI n°289) et autorise le Maire à signer les conventions à intervenir.

Convention relative à la restauration scolaire du Lycée avec la Région.

Madame Fossard, première adjointe, indique que depuis la construction du Lycée Sivard de Beaulieu, la gestion de la restauration des lycéens est assurée par la commune de Carentan bien que ce service soit de la compétence de la Région. Par convention, le Conseil Régional versait une subvention annuelle de 35 000 €. Face au déficit (52 225 € en 2015), le Conseil Régional a été sollicité et après différents échanges, il a été décidé la reprise de la gestion financière du self du lycée par la Région. La Commune mettra le bâtiment, le mobilier et le personnel à la disposition de la Région contre remboursement annuel des charges liées au prorata du nombre de repas servis pour le compte du Lycée. Le Lycée recensera et commandera les repas au GIP Restauration Collective des Marais contre facturation. Le Lycée facturera

Conseil Municipal *suite*

les repas aux lycéens sur la base des tarifs fixés par le Conseil Régional (3,60 € pour la rentrée 2016 contre 4,30 € actuellement). Sur ce rapport, le Conseil Municipal donne son accord sur le schéma proposé et autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant et notamment la convention avec la Région.

Tarif Restauration Municipale

Tarifs applicables à la restauration pour la rentrée 2016 :

- 5,80 € (stagiaires, CAT, personnels)

- 8,30 € (repas personnes âgées)

Convention annuelle de mise en œuvre d'une action d'accompagnement dans le cadre d'un contrat d'apprentissage aménagé.

Salon du livre – Encaissement des subventions

Madame Le Goff, adjointe, informe que M. Noury, écrivain, souhaite organiser un salon du livre à Carentan les Marais avec l'aide de sponsors (subventions). Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à encaisser ces subventions (subventions exceptionnelles) et à mandater les dépenses liées à cet évènement.

Admission en non-valeur - Créances irrécouvrables

- En non-valeur : budget Eau et Assainissement, 19 979,77 €; budget principal, 3 021,91 €

- En créances éteintes : budgets eau et assainissement, 4 024,42 € ; budget principal, 5 210,84 €.

Provision : 10 000 € sur le budget principal et 20 000 € sur le budget annexe assainissement.

Entretien annuel de l'orgue

Le Conseil Municipal autorise le Maire à faire procéder à la réalisation des travaux d'entretien de l'orgue et de confier cette mission aux facteurs d'orgue Bethines les Orgues, à signer le contrat de maintenance et à solliciter de l'Etat la subvention attribuée en pareille manière.

Réfection du Monument aux Morts, Place de la République

Il y a lieu de procéder à la réfection du monument aux morts sis Place de la République. La dépense est estimée à 15 000 €. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention attribuée dans pareille matière par l'Etat (Ministère de la Défense) ainsi que d'autres fonds au titre de réserves parlementaires.

Taxe sur la consommation finale d'électricité – Maintien et fixation du coefficient.

Le Conseil Municipal décide la perception de la TCFE par la commune sur l'ensemble de son territoire et opte pour un coefficient unique de 8 sur l'ensemble du territoire qui s'appliquera à la taxe due à compter du 1^{er} janvier 2018.

Rapport délégataire du cinéma pour 2015

Le rapport d'activité du cinéma exploité par la SARL Cinéode est présenté par Monsieur Vincent Avenel, conseiller municipal : 20 818 entrées (17 408 en 2014), 216 films diffusés, 1 447 séances (1 375 en 2014), un chiffre d'affaires de 106 k€ (+ 16,5 %).

Questions diverses : Madame Giot rappelle la problématique concernant les places disponibles dans les cimetières des communes de Carentan et Saint-Côme-du-Mont. Elle propose la création d'une commission.

RSA

NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

	CARENTAN LES MARAIS	EX CANTON DE CARENTAN
31 AOUT 2016	178	353

Etat-Civil

Du 1^{er} juillet au 30 septembre 2016 - Angoville-au-Plain

Naissance

Le 28.08.2016 Robin MESNAGE

Mariage

Le 13.08.2016 Benoît JORET, conducteur machine et Nathalie GOUBIN, technicienne en recherche et développement

- Carentan

Naissances

Le 02.07.2016 Mari-Lou HEBERT

Le 02.08.2016 Léo NEHOU

Le 08.08.2016 Louka ETUR

Le 08.08.2016 Prune ETUR

Le 21.08.2016 Warren LEVERD

Le 03.09.2016 Ambre LEHOUSSEL

Le 03.09.2016 Agathe LEHOUSSEL

Le 04.09.2016 Jane MELAIN

Le 17.09.2016 Léandre LETELLIER

Le 18.09.2016 Samuel PAUL

Le 23.09.2016 Louise TRAISNEL

Mariages

Le 02.07.2016 Romain REGNAULT, conducteur de travaux et Pauline MORVAN, sage-femme

Le 02.07.2016 Patrick BIDOYEN, retraité et Christine SAUNIER, retraitée

Le 02.07.2016 Samuel LECLUZE, salarié agricole et Nadia MADELAINE, sans profession

Le 09.07.2016 Alexandre FOUQUES, imprimeur et Dolorès OZOUF, sans profession

Le 09.07.2016 Mickaël MOREL, responsable d'un restaurant et Lâken HEREL, agent de service hospitalier

Le 16.07.2016 Bruno SADOT, gendarme et Emilie LEBLOND-MARO, agent territoriale

Le 23.07.2016 Christopher LANGLOIS, sans profession et Alexandra ROUXEL, sans profession

Le 30.07.2016 Clément MERCIER, chef de rang et Gabrielle du SUAU de la CROIX, auxiliaire puéricultrice

Le 20.08.2016 Xavier ALEXANDRE, préparateur automobile et Fabienne LEVIAUTRE, mécanicienne en confection

Le 24.09.2016 Fayçal HAJJAJI, peintre en bâtiment et Sophie MIGNOT, sans profession

Décès

Le 02.07.2016 Marie-Louise PICANT, veuve DESSOLIERS

Le 03.07.2016 Raymond FOSSARD

Le 03.07.2016 Jean PORÉE

Le 13.07.2016 Andrée LEPelletier

Le 13.07.2016 Alain ROUSSEL

Le 14.07.2016 Sylvaine DE LÉON

Le 14.07.2016 Alain HOPQUIN

Le 15.07.2016 Thérèse MARIE, veuve FRANÇOISE

Le 18.07.2016 Yvonne BANSE, épouse LECLERC

Le 19.07.2016 Louise JORON, veuve LELONG

Le 23.07.2016 Juliette PERROTTE, veuve LEBELANGER

Le 27.07.2016 Gaston RICHARD

Le 31.07.2016 Denise LUCAS, veuve DE SMEDT

Le 11.08.2016 Henri PRÉVAULT

Le 11.08.2016 Edith LAROSE, veuve PERRINE

Le 25.08.2016 Marie LECHEVALIER, veuve HÉBERT

Le 25.08.2016 Yvette FÉREY, veuve BAUDOUIN

Le 28.08.2016 Colette DESEINE, veuve ESCALARD

Le 03.09.2016 Georgette LERÉVÉREND, veuve BERTOT

Le 03.09.2016 André FÉREY

Le 04.09.2016 Marcelle OUENNE, veuve DESCAMPS

Le 18.09.2016 Denise MARGUET, veuve CADEC

Le 22.09.2016 Madeleine PIQUET, veuve PASTUREL

Le 23.09.2016 Alain MOUTIER

Le 27.09.2016 Jacqueline LEROUX, épouse LEMAGNEN

Le 28.09.2016 Lucienne CAILLEMER, veuve SWUMISKI

Le 28.09.2016 Bruno BIASCH

Etat-Civil

Du 1^{er} juillet au 30 septembre 2016 - Houesville

Naissance

Le 08.09.2016 Inès MORPHE

- Saint-Côme-du-Mont

Naissances

Le 07.07.2016 Rose LANDRY

Le 19.08.2016 Adélaïde VILLAND

Le 26.07.2016 Hope SCHOONEERE

Mariage

Le 10.09.2016 Olivier BOUTHREUIL, agent cynophile et Séverine DUBOURG, agent cynophile

Décès

Le 23.08.2016 Francis LELONG

Le 05.10.2016 Marcelle DRIANCOURT

Le Haras du Vivier

Gros plan sur...



LES PRINCIPAUX PENSIONNAIRES QUI ONT FAIT LA NOTORIÉTÉ DE L'ÉCURIE DU VIVIER

- **Ua Uka** « La poulinière du siècle », née en 1964, elle a gagné à Vincennes et a donné plusieurs grands champions.
- **Upsalin** a gagné le Prix d'Amérique en 1969, Jean-Yves Lécuyer en était alors l'éleveur. *Retrouvez les images inattendues de la course sur Youtube « Prix d'Amérique 1969-Upsalin » commentées par Léon Zitronne.*
- **Fakir du Vivier** 4^{ème} (en 77) et 3^{ème} (en 79) du Prix d'Amérique Père de Vourasia et grand-père de Cocktail Jet
- **Hadol du Vivier** Très grand performeur
- **Kronos du Vivier** a lancé la carrière du Carentanais Jean-Pierre Thomain.
- **Jet du Vivier**. Malgré des victoires à Vincennes, Jet fut blessé à la hanche et n'a pas pu embrasser une carrière plus glorieuse. Cependant Jet du Vivier est l'étalon qui a le mieux produit, il a fait la fortune de l'écurie. Jean-Yves Lécuyer aime à le dénommer « le banquier ».
- **Cèdre du Vivier** 4^{ème} (en 96) du Prix d'Amérique avec Jean-Pierre Thomain au sulky
- **Hand du Vivier** Vainqueur de plusieurs semi-classiques

LES CHEVAUX DU MOMENT, À SUIVRE DURANT LE MEETING D'HIVER

Cupidon du Vivier et **Diable du Vivier**, avec David Thomain (fils de Jean-Pierre) aux commandes, se préparent pour le meeting d'hiver. Leurs performances seront alors purement Carentanaises !

Depuis 20 ans le haras du Vivier figure au top 5 du classement des meilleurs éleveurs de chevaux. Ce classement est établi par la Société du Cheval Français selon les gains des chevaux des différentes écuries.

CASAQUE NOIRE, TOQUE BLEUE



Victoire de Vulcain du Vivier à Cherbourg en 2012 avec Sébastien Ernault

ACTIVITÉ

Elevage, entraînement de Chevaux

200 chevaux :

- **Poulinières** : 70 poulinières qui produisent 60 poulains par an. Ces poulains sont destinés à la vente publique de yearling¹ ou gardés au haras pour le débouillage²
- **Chevaux à l'entraînement**
- **Yearling**
- **Étalons**

Elevage de bovins : 400 bovins (vaches allaitantes en cycle complet de la naissance jusqu'à l'abattoir)

Culture : Le haras vit pratiquement en autarcie puisque les denrées comme le foin, l'avoine, le maïs et l'orge sont issues de ses propres cultures.

1 Cheval dans son année de 1 an, né l'année précédente.

2 Dressage et travail du cheval pour le préparer à une éventuelle carrière de course.

LOCALISATION

Le château de Houesville, dit « château du Vivier », est une propriété familiale, construite par la famille de la mère de Jean-Yves, Madame Lécuyer née Frigoult de Liesville.

La propriété d'Artilly, à Beuzeville-au-Plain (Sainte-Mère-Eglise), est un héritage de l'oncle de Jean-Yves, Hervé Lécuyer.

L'EFFECTIF

L'équipe se compose de 10 personnes dont les deux fils de Jean-Yves, Etienne et Vincent, ce dernier s'occupant principalement de l'activité à Beuzeville-au-Plain.

Tous ont été formés vers leur âge de 18 ans au haras du Vivier, ils y travaillent aussi bien la terre que les bovins et les chevaux. Une seule personne s'emploie uniquement au poulinage, et ce depuis 50 ans.

3 petits-enfants se préparent également à rejoindre l'aventure.

LES ÉQUIPEMENTS

4 pistes dont une en terre. Les routes et chemins de campagne sont également de bons terrains d'entraînement.

80 box à Houesville et 50 à Beuzeville-au-Plain



Victoire de Bingo du Vivier à Vincennes en 2015 avec David Thomain

QUESTIONS À JEAN-YVES LÉCUYER

Quel est votre parcours d'éleveur ?

Je n'ai pas toujours eu un parcours facile. J'ai perdu mon père lorsque j'avais 7 ans. J'ai arrêté mes études à la seconde, mon frère effectuait alors son service militaire, je devenais soutien de famille et chef d'entreprise à 17 ans.

Au début, je me suis mis éleveur, j'avais quelques poulinières dont Ua Uka qui m'a donné de bons produits. Je vendais les fruits de mon élevage mais j'en gardais aussi et j'ai monté une écurie, ce n'était pas facile, il y avait déjà de la concurrence. A l'époque le haras c'était 50 hectares, aujourd'hui on en possède 500, je peux dire que j'ai une belle écurie.

Vous avez également mené en courses, combien de victoires comptez-vous à votre actif ?

Je ne sais plus très bien, j'ai gagné à Vincennes et en province. Je n'ai toujours mené que les chevaux de mon écurie.

Aujourd'hui, à 76 ans, je ne monte plus sur un sulky, j'entraîne avec mon 4x4 du fait de mes problèmes de dos.

Comment vous envisagez la suite au haras du Vivier ?

Tous les gains sont passés dans les gros travaux pour construire, entretenir les maisons du haras, le haras lui-même, les toitures... Je transmets un haras et des équipements en bon état. J'ai confiance en mes fils et mes petits-enfants, ils sont passionnés, ils sauront maintenir le cap et utiliser cet outil correctement.

Quelles sont les difficultés auxquelles vous vous confrontez aujourd'hui ?

La concurrence. Depuis quelques années la concurrence vient aussi de gens qui ne sont pas du métier comme des grands patrons industriels qui prennent moins de risques que nous à investir dans les courses de chevaux.

Pour réussir, il faut avoir plusieurs cordes à son arc. Une année va être meilleure côté étalons, une autre côté yearlings, et une autre encore pour les victoires en courses. Il n'y a pas que des satisfactions, il y a plus de défaites que de victoires.

S'il y avait un moment fort à retenir, quel serait-il ?

Le moment fort de ma carrière, plus qu'une victoire, c'est lorsque les enfants ont décidé de travailler avec moi. Aujourd'hui ils ont du métier, c'est une très grande satisfaction.

La Communauté de Communes de la Baie du Cotentin accueille de nombreux champions du trot.

Oui, c'est un plaisir, nous nous entendons tous bien. Nous sommes très amis avec la famille Levesque par exemple.

La carrière de Jean-Pierre Thomain a été lancée grâce à Kronos du Vivier. Pierre Levesque (Beuzeville-la-Bastille), Sébastien Ernault (Saint-Côme-du-Mont), David Thomain (Carentan) mènent ou ont mené pour moi.

Que diriez-vous de votre implantation à Carentan les Marais ?

C'est ici que l'herbe est la plus verte. Nous avons la plus belle terre de Normandie, voire de France et nous bénéficions d'un formidable cadre de vie avec notamment notre côte.

Carentan est bien desservie, nous pouvons nous rendre en Espagne sans être arrêtés par un feu rouge.

Vous avez été Maire de Houesville pendant 20 ans, conseiller municipal pendant 42 ans, quel est votre avis sur les communes nouvelles et donc sur la fusion de Houesville au sein de Carentan les Marais ?

C'est très bien. Je pense même que nous aurions dû le faire plus tôt. Quand je vois des petites communes qui s'entêtent à rester seules, je trouve qu'elles ont tort, il faut mutualiser nos moyens.

Qu'est-ce que nous pouvons vous souhaiter ?

La santé ! Le reste je l'ai déjà mis en place.

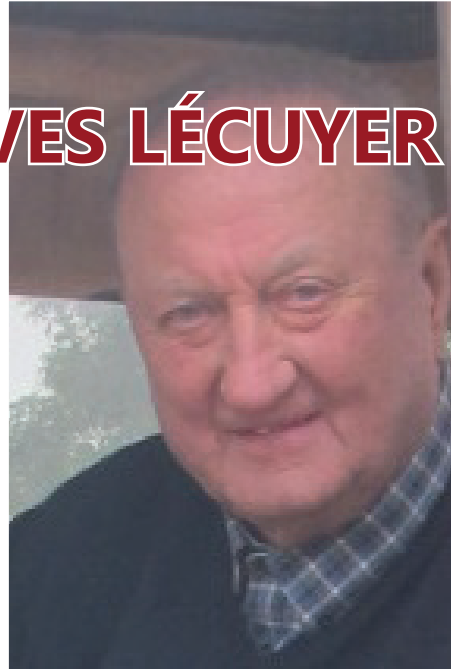
Avec mon épouse nous apportons une grande importance à notre hygiène de vie, à la qualité de notre alimentation.

J'ai été Président des courses de Cherbourg, administrateur à Grosbois¹, Président du Comité Régional de Basse-Normandie, membre de la SECF²... ces mandats c'est fini, je me consacre entièrement à mes copains, ma famille et aux chevaux bien-sûr et là je ne m'arrêterai pas, je mourrai en pleine activité !

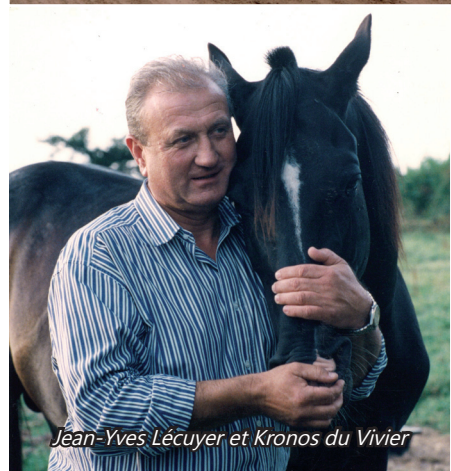
1 Centre d'entraînement, proche de Vincennes. www.domainedegrosbois.com

2 SECF : Société d'Encouragement à l'Élevage du Cheval Français.

L'équipe du Vivier souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année à tous les Carentanais



Chaque jour, c'est Jean-Yves qui, à bord de son tracteur, entretient la piste



Jean-Yves Lécuyer et Kronos du Vivier



Jet du Vivier, «le banquier» mort en 2004, est naturalisé, il trône dans le château.

C'est le Dimanche 16 Octobre que se déroulait la 21^{ème} édition du Triathlon des Marais à Carentan.

Créé en 1995, le succès du Triathlon des Marais ne se dément pas, et ils étaient 260 athlètes, femmes et hommes, à prendre le départ de la 21^{ème} édition d'un Triathlon unique, original dans sa forme et dans son contexte. Les amateurs de sports combinés trouvent en effet à Carentan un cadre exceptionnel où s'exprimer, autour du port de plaisance si bucolique, entre mer et marais. Ils enchaînent surtout trois épreuves dans lesquelles figure le kayak en lieu et place de la traditionnelle distance en natation.

Une météo des plus favorables, avec même un généreux soleil, a permis aux amateurs de sport nature de vivre une belle journée de partage autour des trois disciplines (kayak, VTT, course à pied) propices à découvrir les charmes de Carentan.

2 distances étaient proposées en individuel et par équipe : le format starter de 19,950 km et le format master de 33,400 km.

Le sociétaire du Flers Triathlon Guillaume Watzte a une nouvelle fois plané sur le Triathlon des Marais à Carentan. Il a signé son sixième succès personnel dans cette épreuve.



Podium master Didier Valognes speaker et de droite à gauche Guillaume Watzte 1^{er} - Jérémie Candy 2^{ème} et François Brotelande 3^{ème}



Podium starter de droite à gauche Vanessa Vallot 2^{ème}, Géraldine Savary 1^{ère}, Félicie Savary 3^{ème}. Félicitant ces sportives, J.-P. Lhonneur et M. Le Goff pour la municipalité et le Directeur du Crédit Agricole.

Voici quelques résultats :

Starter Femmes en individuel :

1- Géraldine Savary 2- Vanessa Vallot 3- Félicie Savary

Starter Hommes en individuel :

1- Gildas Le Ny 2- Hubert Carré 3- Matteo Plessis

Starter par équipe :

1- Jim Hascoet - Robin Mangon - Jules Marie
2- Morgan Gancel - Julien Noir - Arthur Detrigne
3- Paul Nölp - Firmin Froget - Edouard Haubois

Master Femmes par équipe :

1- Véronique Fosse - Frédérique Cléret - Fabienne Leconte
2- Elisa Hébert - Solène Poirier - Nathalie Savary
3- Bérangère Letoupin - Camille Hue - Ophélie Puchala

Master Hommes en individuel :

1- Guillaume Watzte 2- Jérémie Candy 3- François Brotelande

Master Hommes par équipe :

1- Yann Leforestier - Marc Dugay - Noël Hinet
11^{ème} victoire pour l'équipe Carentanaise
2- Nicolas Legastelois - Guillaume Mauger - Antoine Mauger
3- Alexis Burel - Mickael Hervieu - Ludovic Desmonts

Tous les résultats sur le site :

<http://triathlondesmarais.jimdo.com>



De droite à gauche Noël Hinet, Marc Dugay et Yann Leforestier : 11^{ème} victoire pour l'équipe Carentanaise

L'équipe organisatrice remercie tous ceux qui par leur aide, leur soutien ou leur présence contribuent à la réussite et à la pérennité de cette épreuve. Merci donc à nos partenaires, bénévoles, services techniques de la Ville et à tous les participants. A l'année prochaine...

Jacques Miclot, Adjoint,
en charge des Sports

TELETHON



La ville de Carentan les Marais soutiendra de nouveau le prochain Téléthon, qui fêtera ses 30 ans !!!

Grâce à l'investissement de chacun d'entre vous et à votre générosité, l'édition 2015 fût une grande réussite (+ de 20 000 € collectés et envoyés à l'AFM).

Si vous souhaitez nous rejoindre et vous associer à cette noble cause, n'hésitez pas à contacter la Mairie de Carentan les Marais au 02.33.42.74.00

NOS DÉFIS 2016

Confection et vente d'un maximum de crêpes (+6 000 en 2015)

Culture et vente de jacinthes (1 800 en 2015)

Marche nocturne de 9 km le vendredi soir et repas pris tout au long du parcours. Cette marche a connu un franc succès en 2014 et 2015

Loto à la salle des fêtes de Carentan...

Village Téléthon le vendredi à partir de 18 h et le samedi avec défis sportifs et animations diverses.

Festival les 9.10.11 décembre 2016

LES EGALUANTES

Égaluer (fr. rég. normand et dial.), v. tr., éblouir.

En trois journées, dont deux soirées événementielles le vendredi avec un concert de chansons de cinéma et le samedi avec la projection d'un film inédit en salles, nous proposerons de projeter des films dits de patrimoine lié au Cotentin ou à la Normandie.

Le vendredi est dédié à des projections pour les publics scolaires avec des intervenants aptes à transmettre des informations sur les films de la manière la plus ludique possible, la journée se clôtura par un ciné-concert au théâtre de Carentan.

Le samedi est ouvert à tous les publics, un Ciné-débat aura lieu sur le thème de la Normandie au cinéma et la journée se clôturera par une avant-première. Le dimanche est ouvert à tous les publics.

Chaque film sera précédé d'une rapide introduction puis suivi d'un échange entre un intervenant et le public.

Retrouvez la programmation et toutes les informations utiles sur

<http://www.lesegaluantes.com>

Vendredi 9 décembre

Au théâtre

CINE-CONCERT

« RENDEZ-VOUS AU CINOCHE »

20h30

Spectacle de Tom Graffin

Avec les chanteurs Amalia Casado, Lewis Evans et Jules Nazair

Avec les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de Carentan

Samedi 10 décembre

Au cinéma le Cotentin

Salle Dominique Besnehard

16h00

Paul dans sa vie

18h30

Le Roi et l'Oiseau

21h00

Il a déjà tes yeux

Salle Claude Miller

16h00

La Vie de Château

18h30

Comment c'est loin

21h00

Il a déjà tes yeux

Dimanche 11 décembre

Salle Dominique Besnehard

16h00

Garde à vue

18h30

La Vie de Château

21h00

Comment c'est loin

Salle Claude Miller

16h00

La petite voleuse

18h30

La drôlesse

21h00

La course à l'échalote

AZZURRI et LA VILLE DE CARENTAN-LES-MARAIS présentent

JEAN-PIERRE LAVOIGNAT
SALUE
CLAUDE MILLER

ORELSAN,
CINEASTE NORMAND
DE L'ANNEE

SOUVENIRS DE
DOMINIQUE BESNEHARD
EN NORMANDIE

CINE-DEBAT
LA NORMANDIE
A L'ECRAN

AVANT-PREMIERE
ET CINE-CONCERT
AU THEATRE



FILM FESTIVAL LESEGAUANTES NORMANDIE

9.10.11 DEC 2016
CARENTAN-LES-MARAIS

CINEMA LE COTENTIN - THEATRE DE CARENTAN

PROGRAMMATION, EN LIEN AVEC

- 1 La Petite Voleuse, *Carentan*
- 2 La Vie de Château, *Carentan*
- 3 La Drôlesse, *Périers*
- 4 Le Crime de Monsieur Lange, *Omonville*
- 5 Le Roi et l'Oiseau, *Omonville*
- 6 Paul dans sa Vie, *Auderville*
- 7 La Course à l'Echalote, *Eculleville*
- 8 Garde à Vue, *Cherbourg*
- 9 Comment c'est Loin, *Caen*

AVANT-PREMIERE

Il a déjà tes Yeux (*Sortie le 18 janvier 2017*)

CINE-DEBAT

La Normandie à l'écran (*par L'Ecume des Films*)

CINE-CONCERT

Rendez-vous au cinoche
(*Lewis Evans / Jules Nazair / Amalia Casado / Tom Graffin*)

LE PASS 12 €
LA SEANCE 4 €
LE CONCERT 10 €

www.lesegaluantes.com

#lesegaluantes



Baie du Cotentin
Sainte Marie Egglise / Utah Beach / Carentan



LA MANCHE
LIBRE



LAUDESCHER
industrielle

Eden Park
AUGRY LEGEND

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Décembre 2016

- ★ **Galerie d'art** • jusqu'au 12 décembre
Christiane Gervaise
- ★ **Téléthon** • 2 et 3 décembre
- ★ **Marché de Noël** • du 2 au 5 décembre
- ★ **Cérémonie Houesville** • 5 décembre
Fin de la guerre d'Algérie
11h au Monument aux Morts
- ★ **Le lac des cygnes** • 8 décembre
Opéra en direct au cinéma
- ★ **Festival Les Egaluantes** • du 9 au 11 décembre
Voir pages 26 et 27
- ★ **Galerie d'art** • du 13 au 26 décembre
Jean-Paul Baran
- ★ **La Corrida de Noël** • 11 décembre
- ★ **Arrivée du Père-Noël en Ville** • 18 décembre



Janvier 2017

- ★ **Vœux de la municipalité à la population** • 8 janvier
11h30 à la salle des fêtes
- ★ **Thé dansant** • 26 janvier
Stéphane Fauny
14h à la salle des fêtes

Février 2017

- ★ **Les Violons du Monde** • 9 février
Mathias Duplessy
Spectacle Villes en Scène
20h30 au théâtre
Rés. 02 33 71 25 25
- ★ **Così Fan Tutti** • 16 février
Opéra en direct au cinéma
- ★ **Thé dansant** • 23 février
Stéphane Fauny
14h à la salle des fêtes

Mars 2017

- ★ **Thé dansant** • 30 mars
Didier Gilbert
14h à la salle des fêtes
- ★ **L'apprenti** • 30 mars
Compagnie le Chat Fouin
Spectacle Villes en Scène
20h30 au théâtre
Rés. 02 33 71 25 25



Carentan les Marais
Bulletin d'informations municipales
Décembre 2016
www.ville-carentan.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Lhonneur. Responsable de la rédaction : Annie-France Fossard.
Responsable de la conception : Audrey Hasley. Ont participé à la rédaction : J.-P. Lhonneur, A.-F. Fossard, A. Hasley, Y. Luthi-Maire, FDGDON, S. Lesné, M. Belleux, K. Houssin, I. Leeman, O. Becquerelle, M. Jean, P. Dalbin, A. Delavaux, C. Fossey, D. Hébert, A. Beauchamp, J.-M. Hérout, G. Jaffré-Branthonne, B. Poincheval, Conseil départemental de la Manche, A. Lecouturier, J. Miclot, I. Leroy, S. Pillet, AZZURRI.
Crédits photos : A.-S. Fossard, G. Lhonneur, A. Hasley, FDGDON, Fotolia, H. Bouteloup, Médiathèque, Mairies déléguées d'Angoville-au-Plain, Houesville et Saint-Côme-du-Mont, J.-P. Anne, A.-F. Fossard, Haras du Vivier, M. Le Goff, M. Hill, A. Demontfumat, J. Miclot, M. Chatelain-Cadet, M. Jouault, O. Jouault, Service des Sports, AZZURRI.
Imprimerie : Graphilys